

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 11 mars 2024 de 10h à 12h

Présents : Eric Bonnenfant, Yann Cornez, François Fildier, Dominique Gressin, Philippe Lafond, Marc Lecoin, Jean-Jacques Petit, Bernard Rousseau, Catherine Rymarski, Michèle Vannini, Robert Veillemenot.

Excusés : Marie Berga-Soulié, Stéphanie Bodin, Claire Guillaumet, Patricia Lamouche, Daniel Ponnelle, Hans Pronk, Petra Van der Meijden.

Ordre du jour

1) Le temps des nouvelles

1) Point sur les travaux des Commissions

- **Info lettre :**

Robert a comptabilisé environ 70 adhérents pour 2024. Le CA décide d'adresser l'info lettre (version adhérents) aux adhérents de l'année N-1 (2023).

Robert et Philippe feront le point sur la liste des adhérents 2022 et 2021 afin de comparer avec 2023, et de vérifier les numéros de téléphone et les mails. L'idée serait d'adresser l'infolettre (version Soutien et partenaire) aux adhérents 2022 et 2021 n'ayant pas **encore** adhéré.

L'info Lettre, paraissant une fois par mois, un Flash Info peut être diffusé et envoyé à Hans pour une urgence (cas d'une exposition débutant en tout début de mois). Il est souhaité que les expositions du mois suivant la parution de l'Infolettre soit signalées.

- **Site :**

Le site est en cours de rénovation et dès que Petra et Hans ont terminé, un mail sera envoyé à tous les adhérents pour qu'ils le découvrent. Ensuite on fera le point en CA. Marc propose de construire la plaquette des expositions 2025 dès le mois de septembre.

Pour un coût de 100€ la première année. Il sera répertorié dans la rubrique Arts. Le CA donne son accord pour cette nouvelle appellation.

- **Commission exposition et développement : projets hors les murs !**

A) Eric précise les conditions d'organisation de la cinquième édition du festival *Nature en Livres*, à Monceaux-Le-Comte dans la Nièvre, près de Vézelay. C'est une opportunité pour faire connaître Mouv'art dans cette partie sud du département, connaissance qui sera renforcée par l'exposition à la maison Jules Roy en 2025.

Cette année, le thème MOUVEMENT est à relier à celui du sport et du corps, mais aussi à la nature.

- Une dominante de vert pour respecter le thème PLANTES
- Des œuvres abstraites (non figuratives) à plat, (pas de sculptures), qui peuvent être des peintures, des litho, des gravures...
- Format A3 plus ou moins
- Quantité 20/30 oeuvres.
- Exposition du 29 juin au 15 août (apporter les oeuvres le 22 juin au matin pour organiser l'accrochage)
- Communication chacun communique sur l'autre, visuel, communiqué de presse, à partir de son site, interactions sur les réseaux sociaux notamment facebook (voir les liens en bas de page ici). Intégration de pages sur votre Mouv'art et sur les artistes exposants dans notre dossier de presse, téléchargeable en ligne et sur tous nos supports.
- Événements : vernissage le 29 juin, ouverture des lieux en semaine tous les matins (10h-14h00). Pourquoi pas une vente aux enchères le 17 août.
- Commission sur les ventes d'œuvres, les artistes pourront toujours faire un don à l'association pour prendre une adhésion.

Eric rédige un texte afin de permettre un appel à candidatures. Il accepte de recueillir les candidatures et de faire le lien entre les artistes de Mouv'ART et l'Association Nature en Livres

B) Michèle nous fait part de la visite de l'App'Art à Joigny, visite réalisée avec Patricia. Elles ont rencontré une élue de la ville et vu les lieux. La salle de l'App'Art est grande et lumineuse. Les conditions d'exposition sont très correctes : gratuité et aucun pourcentage pris sur les ventes. Michèle et Patricia ont proposé « Bestiaires » pour une première exposition qui se tiendrait du **26 juillet au 1^{er} septembre 2024**. Le CA accepte cette proposition et un mail sera envoyé aux artistes concerné.e.s par cette exposition.

C),Projet d'exposition *Maison Jules Roy* à Vézelay, en 2025.

Pour l'instant, le thème qui fait consensus est celui qui a été proposé par Dominique en relation avec « Vézelay, cité de la voix » et qui pourrait s'intituler : « Peindre et sculpter la musique ». Eric remarque que la photographie n'est pas citée ... D'autres thèmes sont proposés par Chantal : « Vézelay, l'amour fou » titre du livre de Jules Roy et par Piers : « Témoignages d'un avenir incertain ».

Nous disposons de la salle et des jardins qui sont des lieux difficiles à investir : nous pourrions imaginer des totems, itinéraires, regroupements sur les murets et les escaliers. Nous gardons en tête l'idée d'une création collective par les artistes de Mouv'art. Si la thématique est conservée, on peut au vernissage et au finissage, chanter, jouer de la musique ...

D) La salle de l'ancienne bibliothèque proposée par la ville de Auxerre.

Nous sommes plusieurs à avoir visité cette salle. Michèle fait part de la réflexion de la commission « exposition » sur cette salle. Il faut penser cette salle comme lieu permettant de créer « un événement » c'est-à-dire : construire un projet fort, une fois tous les deux ans.

Il faudra également, pour chaque exposition, créer une vraie scénographie afin d'alléger l'impact du lieu et donner une dimension singulière à l'exposition.

Pour la première exposition qui se déroulera en 2025 mais dont nous ignorons la date exacte, nous proposons de prolonger le thème « **Typographie** » qui fait l'objet d'une exposition collective à Mouv'Art du 30 septembre au 20 octobre 2024. Ce thème est particulièrement cohérent avec le lieu. La base de départ serait l'exposition déjà constituée à laquelle viendraient se greffer des créations volumineuses, sonores, animées, qui ne peuvent pas trouver leur place au local. On peut aussi imaginer une création collective des artistes de Mouv'art qui serait installée dans la salle de garde, comme une invitation au public à monter au premier étage pour voir l'exposition.

Cette salle doit être aménagée en termes d'éclairage et de panneaux (partenariat avec la Ville) . Dès que notre projet sera plus précis, nous prendrons rendez-vous avec l'élue à la culture afin d'établir la liste des travaux nécessaires. Par ailleurs nous allons demander ce qui est possible en termes de signalétique (panneaux, marquages au sol...).

2) Présentation de la feuille de route d'un Commissaire d'exposition,

La proposition est validée avec de légères modifications.

3) Quid des relations Mouv'art et Office du tourisme de l'Auxerrois ?

Lorsque le site sera remanié, Catherine les rencontrera pour faire le point.

4) Questions diverses...

- L'exposition collective « Paysage autrement » du 19 au 31 mars, réunit 16 artistes/ le vernissage se déroulera le vendredi 22 mars à 18h. Bernard demande pourquoi les vernissages ont lieu systématiquement le vendredi, alors que l'exposition a déjà commencé depuis plusieurs jours. Il n'y a pas de règle en ma matière, c'est une habitude qui s'est installée, mais chaque artiste est libre de choisir sa date.
- Un créneau d'exposition au local est libre du 6 au 19 mai 2024.
- La Municipalité d'Auxerre organise une journée des associations le 22 mars à 18h à l'Abbaye Saint Germain. Marc ira à cette table ronde pour représenter Mouv'Art.

II) Le temps des prises de décisions :

A) Présence de Mouv'art à L'Isle sur Serein les 15 et 16 juin 2024 ? la réponse est négative en ce qui concerne l'association. Chacun.e y participe à titre personnel s'il le souhaite.

B) Comité d'admission, quelle durée de mandat pour ses membres et quelle candidature pour le remplacement de Claire ?

Robert est intéressé par la fonction. La commission se compose donc de trois personnes : Petra, Philippe et Robert, avec la possibilité de faire appel à une quatrième personne si le mode d'expression de l'artiste est éloigné et/ou inconnu des membres de la commission. Le temps d'engagement de 3 ans convient à l'ensemble des participants.

Claire fera une synthèse de son expérience dans la commission et des artistes rencontré.e.s, et refusé.e.s. Merci pour son engagement pendant près de 6 années.

C) Fiche action : Je souhaite adhérer à Mouv'art

Bernard exprime son désaccord sur le fait d'accepter ou de refuser une demande d'admission uniquement sur dossier, sans rencontrer l'artiste.

A l'issue d'un débat animé, le CA décide de rencontrer les candidat.e.s dans leur atelier afin de :

- favoriser un échange sur leurs motivations à intégrer un collectif d'artistes
- clarifier le rôle qu'il ou elle souhaiterait jouer dans l'association,
- comprendre leur démarche artistique.

En cas de rejet de la candidature, « une clause de revoyure » peut être proposée en accord avec l'intéressé.e.

Philippe souhaite également retravailler le « texte de référence » des admissions. Le Comité d'admission va s'organiser pour mener ce travail et on en reparlera au prochain CA.

D) Questions diverses

- Philippe, trésorier, propose d'ouvrir un livret A. Proposition validée.

***Le prochain CA aura lieu
Lundi 8 avril de 10 à 12h à Mouv'Art.***